



# Convention AFG : Bilan et perspectives gazières

## Le marché français en 2013 et les avancées réglementaires

**Naïma IDIR – CRE**

Directrice adjointe des infrastructures et des réseaux de gaz

**Paris, 12 mars 2014**

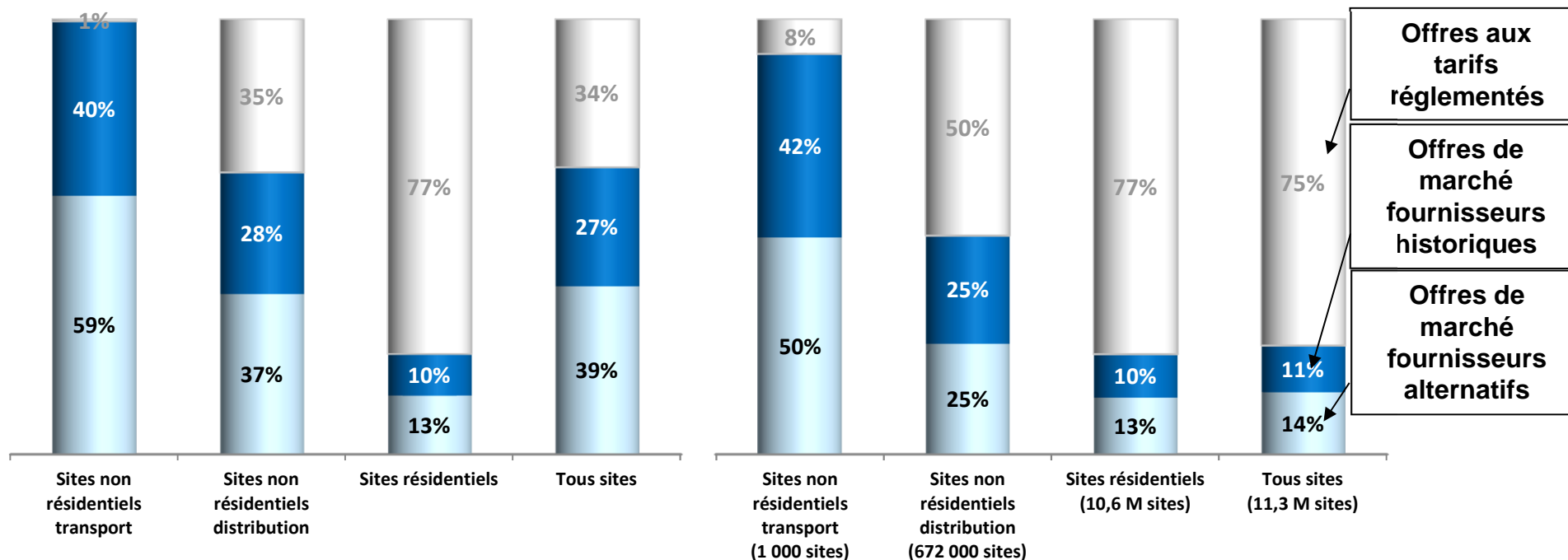
# Plan de la présentation

- **Un bilan contrasté pour l'année 2013**
  - **de réelles améliorations**
  - des points moins positifs
- Conclusions et perspectives

# L'ouverture du marché du gaz se poursuit en 2013

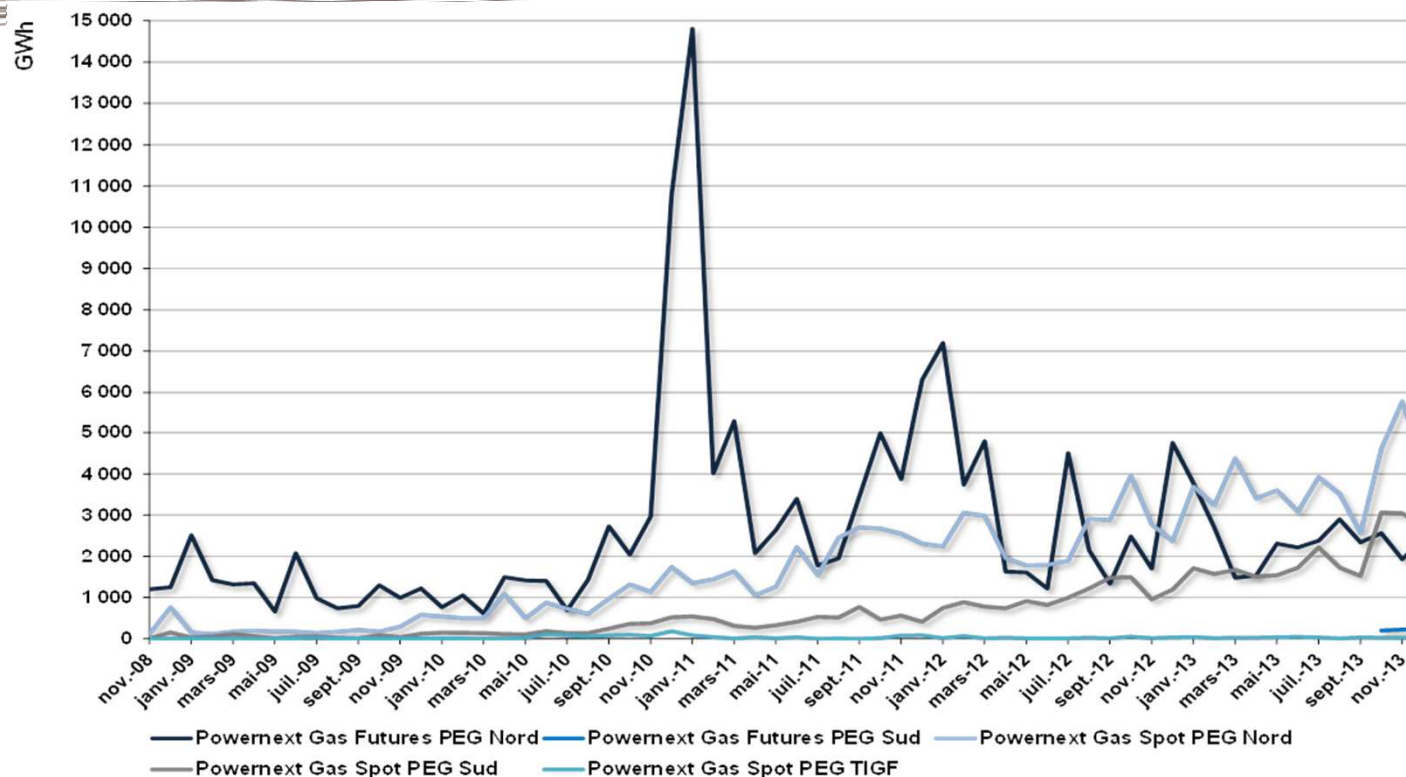
Répartition des consommations annualisées par type d'offre

Répartition des sites par type d'offre (volumes estimés)



- La consommation fournie en offres de marché **a augmenté** de 62% à **66% entre 2012 et 2013** (*développement des groupements d'achat de gaz*).
- La part de marché des fournisseurs alternatifs **a augmenté** de 33% à **39%** des volumes consommés entre 2012 et **2013**.

# Les échanges sur le marché de gros sont en croissance en 2013



- **Croissance régulière** des échanges aux PEG sur le marché spot, en particulier sur le PEG Nord mais également au PEG Sud.
- En 2013, le volume échangé sur les produits futures est resté stable sur le PEG Nord. Fin 2013, introduction d'un produit mensuel au PEG Sud.

# Une meilleure visibilité sur les tarifs réglementés de vente du gaz

- Stabilisation de l'évolution des tarifs réglementés de vente du gaz en distribution publique.
  - ⇒ **Une évolution mensuelle « automatique » des TRV de GDF Suez, qui permet d'éviter les ciseaux tarifaires pour les fournisseurs alternatifs**
- La CRE réalise chaque année un audit des coûts des fournisseurs historiques pour vérifier leur cohérence avec le niveau des TRV et la formule d'évolution des coûts d'approvisionnement.
- **Disparition progressive des TRV (*hors domestiques et petits pros.*) :**
  - 3 mois après la promulgation de la loi : industriels raccordés au réseau de transport et ELD consommant plus de 100 000 MWh/an
  - 1<sup>er</sup> janvier 2015 : professionnels et syndicats de copropriété dont le niveau de consommation est > 200 MWh/an
  - 1<sup>er</sup> janvier 2016 : professionnels > 30 MWh/an, syndicats de copropriété > 150 MWh/an et ELD < 100 000 MWh/an

# Une déclinaison des textes européens largement anticipée en France

- En 2013, les textes suivants ont été adoptés ou sont en voie de l'être au niveau européen :
  - lignes directrices sur la gestion des congestions contractuelles (fin 2012) ;
  - codes de réseaux sur l'allocation des capacités et l'équilibrage en transport ;
  - orientation cadre sur les tarifs de transport de gaz ;
  - principes pour la création de capacités de transport incrémentales.
- Au niveau français, la mise en œuvre de ces textes est bien avancée :
  - lignes directrices sur la **gestion des congestions** : effective depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013 ;
  - **allocation aux enchères des capacités** (notamment groupées) sur PRISMA : démarrage en 2013 et extension à tous les points et produits en 2014 ;
  - évolution du système d'équilibrage vers un **système d'équilibrage journalier fondé sur le marché** : mise en œuvre progressive en cours jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2015 ;
  - anticipation des principes de l'orientation cadre dans le tarif de GRTgaz et TIGF du 1<sup>er</sup> avril 2014.

# D'autres évolutions positives pour le marché du gaz en France

- Lancement du projet de compteur évolué Gazpar de GRDF : les résultats de l'appel d'offres matériel de GRDF sont en ligne avec l'étude technico-économique de la CRE
  - ⇒ **Le déploiement généralisé du projet devrait être confirmé prochainement**
- Les projets de production de biométhane sur le territoire français sont en augmentation régulière depuis 2011
  - ⇒ **La CRE devrait délibérer prochainement sur la gestion des capacités d'injection dans les réseaux de gaz**

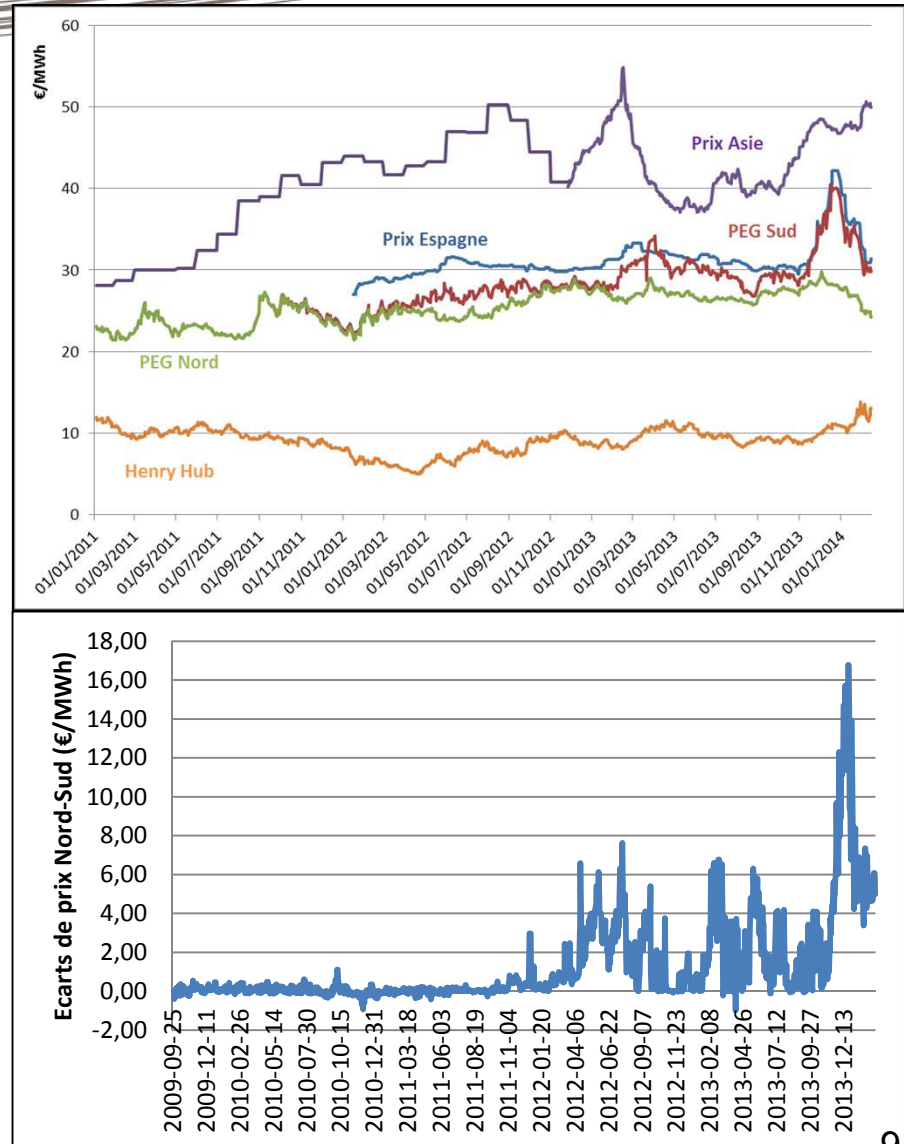
# Plan de la présentation

- **Un bilan contrasté pour l'année 2013**
  - de réelles améliorations
  - **des points moins positifs**
- Conclusions et perspectives



# Des écarts de prix importants entre le nord et le sud de la France depuis 2012

- Augmentation des prix du GNL en Asie (*post-Fukushima*) et en Amérique du Sud
- Augmentation des flux vers l'Espagne (*augmentation capacité d'interconnexion et arbitrages GNL vs gas pipe*)
  - ⇒ **Tensions sur l'approvisionnement en gaz naturel du sud de la France**
- Depuis début 2012, la liaison Nord-Sud est congestionnée :
  - ⇒ **Écarts de prix significatifs entre les PEG Nord et Sud**
- Les écarts de prix entre le Nord et le Sud de la France se sont creusés davantage cet hiver et **restent à un niveau élevé.**



# Des incertitudes sur les conditions d'accès aux stockages

- Depuis plusieurs années, le niveau de souscription des stockages diminue (*baisse des spreads de prix été-hiver, augmentation des capacités d'interconnexion et de la liquidité sur les marchés de gros, etc.*)
  - ⇒ **Cette situation soulève des questions sur la sécurité d'approvisionnement du système gazier français.**
- **Renforcement des obligations de stockage** des fournisseurs pour l'année 2014 (attente de la publication du décret stockage).
- Lancement par la DGEC d'une **concertation avec l'ensemble des acteurs** du marché sur l'évolution à moyen terme des conditions d'accès aux stockages.

# Plan de la présentation

- Un bilan contrasté sur l'année 2013
  - de réelles améliorations
  - des points moins positifs
- **Conclusions et perspectives**

# Conclusions et perspectives (1/2)

- L'ouverture du marché du gaz à **la concurrence est une réalité et devrait s'intensifier** avec la fin des TRV
- La liquidité sur le **marché de gros se développe** régulièrement pour les produits de court terme, y compris au PEG Sud
- Toutefois, les **tensions et les incertitudes actuelles pourraient freiner** cette dynamique, en particulier dans le sud de la France :
  - risque de baisse de la concurrence entre fournisseurs dans le sud de la France
  - problème de compétitivité des consommateurs situés dans le sud
- Pour contribuer au maintien de cette dynamique la CRE a défini une **feuille de route claire pour fusionner les places de marché** :
  - fusion des périmètres H et B en zone Nord au 1<sup>er</sup> avril 2013
  - fusion des PEG GRTgaz Sud et TIGF au 1<sup>er</sup> avril 2015
  - création d'un PEG France en 2018

# Conclusions et perspectives (2/2)

- En parallèle, la CRE **surveille** attentivement les conditions de formation des prix dans le sud
- Elle a demandé aux GRT d'identifier toutes les **mesures pour améliorer le fonctionnement du marché dans le sud** et a pris des décisions dans ce sens :
  - maximisation du volume, de la disponibilité et de l'utilisation des capacités Nord/Sud (*UBI, JTS, clés de répartition des flux entre GRTgaz et TIGF, etc.*)
  - amélioration des informations publiées (*transparence des terminaux méthaniers, programme de maintenance, etc.*)
  - réduction des impacts pour les consommateurs du sud (*mesures pour les gazo-intensifs, redistribution de la rente de congestion Nord/Sud aux fournisseurs livrant des clients dans le sud grâce au mécanisme d'enchères*)
- Elle poursuit les travaux sur des **mesures complémentaires potentielles** :
  - consultation publique en cours
  - poursuite de ces travaux dans le cadre de la Concertation Gaz



Merci de votre attention

\*\*\*\*\*

[www.cre.fr](http://www.cre.fr)